

Le colza d'hiver : Gare aux limaces !

Après quelques journées de temps sec, les semis de colza d'hiver ont été interrompus par le retour récent de pluies d'intensité très variable selon les endroits. Les stades du colza varient selon la date de semis. Les colzas les plus avancés sont à 2 feuilles. D'autres sont en cours de levée tandis que certains ne sont pas encore semés.

Les limaces dont la présence est abondante en cette année 2024 exceptionnellement humide, sont bien visibles actuellement dans les champs de colza d'hiver (Figure 1). Elles cherchent à s'alimenter et dévorent les cotylédons et les jeunes feuilles de colza. Le danger est **très élevé** avec la destruction des plantules de colza. Tant que le colza d'hiver n'a pas atteint 3-4 feuilles, la menace des limaces est importante. Il est vivement conseillé d'épandre des granulés anti-limaces en surface, à base de métaldéhyde ou de phosphate de fer (le seul autorisé en agriculture biologique) et de surveiller très régulièrement la culture de colza d'hiver dont le démarrage est crucial. Une attention particulière sera portée au jeune colza situé en bordure de fossés, de bandes enherbées ou de champs avec repousses de colza issues de la récolte 2024.



Figure 1 : Limace et dégâts de morsure sur jeune plante de colza d'hiver (09/09/24).

La liste des produits molluscicides (anti-limaces) autorisés en Belgique se trouve ici :

https://centrespilotes.be/media/filer_public/d6/c5/d6c59a1f-bd0f-4906-a885-517b23456853/colza_liste_anti-limaces_2024.pdf

Côté insectes ravageurs, les bassins jaunes mi-enterrés dans le sol permettent de capturer les altises. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de captures. Le réseau d'observations en colza d'hiver se remet en place cet automne 2024, ce qui permettra de vous informer chaque semaine de la situation dans différents champs de colza.

Groupe « Colza », C. Cartrysse

Mouche grise en céréales : premiers résultats de la collecte 2024

La mouche grise (*Delia coarctata*), aussi appelée *Hylemyia coarctata*, provoque des symptômes visibles principalement à la sortie de l'hiver. Ces symptômes incluent la disparition de plantes dans le sens du semis, le jaunissement du maître brin qui se détache facilement (Figure 2), la présence de larves blanches (asticots) et parfois un point d'entrée visible à la base de la tige. Les pontes ont lieu en août, principalement dans les **cultures d'oignons et de betteraves**, et les œufs éclosent plusieurs mois plus tard, dès que le sol se réchauffe au-delà de 7°C. Il est important de ne pas confondre la mouche grise avec la mouche des semis, qui attaque les plantules de la germination au stade 3 feuilles, ou avec les attaques d'osciniés.



Figure 2 : Jaunissement du maître brin sectionné par la larve de la mouche grise (Arvalis).

En cette fin d'été, des champs de betteraves ont été échantillonnés en Wallonie par les équipes du CRA-W avec l'aide du CePiCOP afin d'évaluer la présence de la mouche grise des céréales. À partir d'un échantillon de sol standardisé (10 x 1 dm²), les œufs ont été extraits par lavage et comptés à l'aide d'un binoculaire par les équipes du CRA-W. À ce jour, 81 échantillons ont déjà été analysés, et les résultats montrent un très faible niveau d'infestation. Il reste encore 20 échantillons à analyser sur un total prévu de 101.

Pour l'instant, **le risque est jusqu'à présent jugé très faible** et aucun traitement insecticide des semences à base de cyperméthrine contre la mouche grise n'est recommandé. Les résultats finaux seront consolidés cette semaine et présentés lors de la séance du Livre Blanc Céréales du jeudi 12 septembre, ainsi que dans l'avertissement du mardi 17 septembre.

Dernier rappel : ce jeudi 12 septembre, séance du Livre Blanc Céréales dès 19h

Le Livre Blanc Céréales, c'est le jeudi 12 septembre à l'Espace Senghor de Gembloux (Entrée n°7, avenue de la Faculté d'Agronomie, 11). L'occasion pour vous de découvrir les derniers résultats et recommandations en céréales pour débiter la prochaine campagne !

- Accueil dès 19h00
- Introduction à 19h15
- Début de la séance à 19h30

La formation phytolice P1, P2, P3 est acceptée ! N'oubliez pas votre carte d'identité !

N'oubliez pas de prévoir du liquide pour l'achat de la brochure Livre Blanc sur place (12 €) ou par versement de 19 € pour un envoi en Belgique (12 € + 7 € de frais d'envoi pour la Belgique) et de 29 € pour un envoi en France (12 € + 17 € de frais d'envoi pour la France), au n° de compte BE62 3401 5580 3761, ULiège - GxABT - 5030 Gembloux en communication « Livre Blanc Sept 2024 » + « votre adresse ». Renseignements : 081/62.21.39.

En espérant vous y retrouvez nombreux !

Attention, ORES effectue un renouvellement des conduites de gaz sur l'Avenue de la Faculté. Une déviation est prévue <https://www.gembloux.be/actualites/travaux-ores-renouvellement-des-conduites-de-gaz-sur-lavenue-de-la-faculte-infos-pratiques>

Retrouvez les précédentes éditions et plus d'infos sur le site <https://livre-blanc-cereales.be/>
Les éditeurs responsables : F. Henriët (CRA-W) & B. Dumont (ULiège-GxABT)

Offre d'emploi toujours disponible pour un.e coordinateur·rice du CePiCOP

Passionné.e par l'agriculture, la gestion de projets et d'une équipe?
Le CePiCOP recherche un.e coordinateur·rice pour rejoindre son équipe.

Si vous êtes motivé·e par le secteur agricole et souhaitez jouer un rôle essentiel dans la gestion de projets innovants en Wallonie, cette offre est faite pour vous. Rejoignez-nous pour contribuer à l'évolution des pratiques agricoles et soutenir les agriculteurs dans leurs défis quotidiens.

L'offre (description complète) est disponible [ici](#)

Envoyez votre lettre de motivation et votre CV avant le 24 septembre 2024 à l'adresse suivante : info@cepiscop.be

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le CePiCOP

Mail : info@cepiscop.be

Tél : 081/62.21.39

Site : <https://centrespilotes.be>

Prochain avis : le mardi 17 septembre

Réalisés grâce au concours et au soutien : du SPW-Direction de la Recherche et du Développement, du CARAH asbl, du CRA-W, du CORDER asbl, de la Province de Liège – Agriculture, de ULg-GxABT, de l'OPA qualité Ciney asbl, de Requasud asbl.

Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord du CePiCOP